

PREAMBULE

AZERTIX désigne ici, par son nom commercial, les 2 structures suivantes :

- La SAS AZERTIX – SIREN 914 227 038 – RCS d’Amiens – NAF 6201Z

Ayant pour activité :

- le développement de sites web : création, maintenance, gestion, e-commerce...
- le marketing digital : référencement, SEO et SEA, publicité en ligne, production de contenus, rédaction web, emailing, gestion et animation de réseaux sociaux...

- L’entreprise FRANÇOIS DELANNOY EI – SIREN 504 790 544 – NAF 6209Z

Ayant pour activité :

- l’assistance informatique à domicile : conseil, formation, dépannage, maintenance, installation...
- toute autre prestation informatique / internet / multimédia susceptible d’entrer dans le champ d’application des services à la personne, tel que défini par l’article D.7231-1 du Code du travail.

Le présent document a pour objet de définir les conditions commerciales, pratiques, techniques, juridiques et financières sous lesquelles AZERTIX s’engage avec le CLIENT.

Le CLIENT reconnaît avoir choisi en connaissance de cause les prestations de service correspondant à ses besoins et avoir reçu d’AZERTIX toutes les informations et conseils nécessaires pour souscrire au présent engagement.

Toutes les prestations d’AZERTIX sont réalisées aux présentes conditions générales, consultables en pied de page sur le site Internet www.azertix.com. Ces conditions générales de vente sont également consultables sur demande, comme indiqué sur les factures (ou, le cas échéant, sur les devis signés par le CLIENT préalablement à une prestation).

Toute commande passée par le CLIENT auprès d’AZERTIX implique donc l’acceptation totale des conditions définies dans ce document, à l’exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du CLIENT.

AZERTIX se réserve le droit de modifier à tout moment ces présentes conditions.

1 - DISPOSITIONS GENERALES

1.1 - Informatique et Libertés

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, exerçable auprès de : AZERTIX – 2 Le Haut du Many – 80680 Saint Fuscien

Le CLIENT autorise AZERTIX à utiliser ses coordonnées et notamment son adresse e-mail pour communiquer avec lui.

Sauf indication contraire, il est entendu qu'AZERTIX pourra faire mention du CLIENT à titre de référence, étant entendu que celle-ci se limite au Prénom du CLIENT et à la première lettre du Nom.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données, AZERTIX s'engage à ne céder ou vendre aucune information personnelle concernant le CLIENT à des tiers, ni à utiliser ces informations à des fins non prévues.

1.2 - Force Majeure

Ont pour effet de suspendre AZERTIX de ses obligations contractuelles les cas fortuits ou de force majeurs tels que : le vol ou la destruction de l'outil de production, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche d'AZERTIX ou celle de l'un de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

1.3 - Dispositions diverses

Si l'une des clauses des présentes conditions générales s'avère non valable ou inopposable en vertu d'une loi ou d'un règlement ou à la suite d'une décision exécutoire d'une juridiction ou d'une autorité administrative compétente, cette clause sera réputée non écrite et le reste du contrat conservera son plein effet.

1.4 - Loi applicable

De convention expresse, le présent contrat est gouverné par le Droit français. Ces termes et conditions ne doivent pas être interprétés comme limitant les droits statutaires du CLIENT en tant que consommateur.

1.5 - Tribunal compétent

En cas d'échec d'une procédure amiable, tout litige découlant des présentes Conditions Générales est de la compétence de la juridiction du tribunal de proximité.

2 - ASSISTANCE INFORMATIQUE A DOMICILE

2.1 - Objet

AZERTIX permet au CLIENT de bénéficier de prestations d'assistance informatique à domicile, sur son lieu de résidence.

AZERTIX intervient sur demande expresse du CLIENT ; les parties ayant convenu au préalable de la réalisation des prestations, d'une date, d'un horaire et d'un lieu de rendez-vous.

Si le client ou la personne chargée de le représenter n'est pas présent(e) à son domicile à la date et à l'heure convenues, AZERTIX ne pourra assurer les prestations. Le cas échéant AZERTIX sera dans l'obligation de facturer au CLIENT un minimum forfaitaire, non remboursable sous quelque forme que ce soit.

2.2 - Cadre et limites des prestations

Les prestations proposées par AZERTIX sont des services d'assistance informatique et internet à domicile, comprenant l'installation, le dépannage, l'assistance et la formation.

Limite des prestations :

AZERTIX ne pourra assurer ses prestations : si l'environnement physique des équipements est non conforme aux prescriptions du constructeur (et/ou distributeur et/ou fournisseur) vis-à-vis des normes de sécurité ; si les équipements ont fait état d'une manipulation anormale (volontaire ou non) ayant modifié leur environnement physique ; en cas d'événement accidentel, de force majeure ou d'une cause exonératoire limitant partiellement ou totalement l'accès aux équipements pour lesquels le CLIENT a expressément demandé une prestation d'AZERTIX ; en cas de défaillance des conditions d'alimentation électrique, téléphonique ou autres ; en cas d'accès impossible au lieu de résidence du CLIENT.

AZERTIX peut immédiatement cesser d'assurer ses prestations, si de l'avis raisonnable de l'intervenant, les conditions de travail au domicile du CLIENT risquent de mettre sa sécurité en danger ou s'il suspecte le client d'avoir modifié ses équipements sans l'avoir préalablement averti, ou si le client ne possède pas l'ensemble des licences d'utilisation pour les équipements ou logiciels en sa possession. Le cas échéant, la prestation sera entièrement due.

Le CLIENT reste responsable des données présentes sur ses équipements. En conséquence, le CLIENT prendra toutes les précautions d'usage afin d'assurer les sauvegardes de ses données personnelles.

2.3 - Obligations d'AZERTIX

AZERTIX s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

AZERTIX s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour délivrer ses services au CLIENT dans des conditions optimales.

Les interventions sont garanties 15 jours. A ce titre AZERTIX prend en charge les frais d'intervention et de déplacement entraînés par la reproduction d'une panne rigoureusement identique sur le même matériel ayant fait l'objet d'une intervention dans les quinze jours précédents.

Exonération de responsabilités :

Le CLIENT est informé que l'intervention peut entraîner une rupture de la garantie du constructeur et/ou du distributeur et/ou du fournisseur auprès duquel le CLIENT a acquis ses équipements ET à laquelle ne se substitue en aucun cas une garantie d'AZERTIX.

AZERTIX ne peut être tenu responsable d'un quelconque préjudice indirect (tel que la perte de données, perte de profit...). La responsabilité d'AZERTIX ne saurait être engagée pour les conséquences directes ou indirectes qu'entraînerait le mauvais fonctionnement ou le non fonctionnement de l'équipement du CLIENT et notamment toute perte de données, non-conformité, incompatibilité, dysfonctionnement ou dégradation consécutive ou non à son intervention. En aucun cas, et quelle que soit la prestation demandée, AZERTIX ne pourra donc être tenu pour responsable d'un endommagement du matériel et/ou d'une perte totale ou partielle des données informatiques du CLIENT, quelle qu'en soit la raison.

Le CLIENT est seul responsable de la réalisation des sauvegardes de ses données et de ses logiciels avant la réalisation de la prestation par AZERTIX. Étant donné qu'AZERTIX intervient sur demande expresse du CLIENT, en aucun cas AZERTIX ne peut être tenu responsable des dommages directs et/ou indirects, matériels ou immatériels.

2.4 - Obligations du CLIENT

Le CLIENT s'engage à établir et entretenir un environnement physique des équipements conforme aux spécifications des fabricants et/ou distributeurs et/ou fournisseurs et aux normes de sécurité ; à respecter les procédures d'utilisation des équipements et à ne pas procéder à des modifications techniques.

Le CLIENT s'engage à tenir à disposition l'ensemble de la documentation technique remis par les fabricants et/ou distributeurs et/ou fournisseurs notamment les supports numériques d'installation (clé USB, CD-ROM, DVD Rom...), les numéros de licences, les codes d'identification des différents fournisseurs potentiels et doit tenter de reconstituer l'historique de l'apparition de la panne.

Le CLIENT est informé que l'ensemble des frais, quels qu'ils soient, afférents à l'exécution des prestations AZERTIX et notamment les frais d'électricité, de téléphone, de connexion à Internet ou d'usure des consommables informatiques qui sont engendrés par les manipulations effectuées par AZERTIX sont ET restent à sa charge. En aucun cas, le CLIENT ne pourra en demander le remboursement total ou partiel sous quelque forme que ce soit.

Le CLIENT se chargera de déplacer ou de nettoyer tout élément considéré par l'intervenant comme gênant pour assurer les prestations.

2.5 - Tarifs

Les tarifs sont communiqués au CLIENT lors de la prise de rendez-vous et validés d'un commun accord entre le CLIENT et AZERTIX. Les tarifs communiqués au CLIENT sont ceux en vigueur à la date de la prise du rendez-vous.

Ils s'entendent hors taxes (HT) et sont payables en euros selon les modalités précisées sur les devis et/ou factures adressés au CLIENT.

Les prestations d'assistance informatique facturées par AZERTIX ne sont pas soumises à la TVA (article 293 B du CGI).

Toute prestation effectuée au domicile du CLIENT donne lieu à une facturation minimale d'une demi-heure, et ce quelle que soit la durée de la prestation. Cette indemnité sera également appliquée si, dans le cadre d'un dépannage à domicile, AZERTIX ne parvient pas à résoudre le problème pour lequel le CLIENT a fait appel à ses services.

Des frais de déplacement peuvent être appliqués en sus pour des déplacements hors de la zone comprise dans les tarifs forfaitaires.

2.6 - Fiscalité

AZERTIX est une entreprise relevant du régime des services à la personne, agréée sous le numéro SAP504790544 pour l'ensemble du territoire national. A ce titre, le client particulier peut bénéficier d'un crédit ou d'une réduction imputable sur l'impôt sur le revenu.

Chaque année, avant le 31 mars, AZERTIX adressera au CLIENT une attestation fiscale récapitulant les services consommés au cours de l'année écoulée et ouvrant droit à réduction fiscale.

Les montants, plafonds et modalités d'application sont détaillées sur le site internet servicesalapersonne.gouv.fr.

2.7 - Règlement des prestations

Le tarif à payer est celui qui a été validé d'un commun accord entre le CLIENT et AZERTIX lors de la prise de rendez-vous.

Le règlement par le CLIENT est fait en globalité immédiatement à la fin de la prestation, et remis directement à l'intervenant par l'un des moyens de paiement acceptés par AZERTIX.

Concernant le règlement par CESU, aucun rendu de monnaie ne sera possible conformément à la législation en vigueur. Le CLIENT pourra régler une partie des sommes dues avec l'un de ces moyens de paiement et compléter uniquement avec un CESU.

La facture pourra être envoyée au CLIENT par courriel ou à défaut par voie postale à l'issue de la prestation.

Le CLIENT a toute liberté pour refuser le commencement de la prestation. Le cas échéant AZERTIX sera dans l'obligation de facturer au CLIENT un minimum forfaitaire, non remboursable sous quelque forme que ce soit et quel que soit la prestation auquel le CLIENT aurait souscrit.

AZERTIX s'engage, en cas de surcoût imprévisible durant la prestation, à en aviser le client qui peut alors décider d'interrompre la prestation. Le cas échéant, AZERTIX sera dans l'obligation de facturer la durée déjà réalisée, avec un minimum d'une demi-heure de prestation.

Les tarifs des prestations et des produits sont modifiables sans préavis.

2.8 - Rétractation et Résiliation

Dans un délai de 7 jours à compter de la souscription d'un produit et conformément au Code de la Consommation, le CLIENT peut se rétracter et demander le remboursement du produit. Une fois notifiée sa demande par courrier, le CLIENT sera remboursé des prestations non réalisées.

Le montant remboursé correspond à la différence entre le montant initialement payé par le CLIENT et le prix public du produit déjà consommé à la date de la demande de résiliation ou de rétractation du CLIENT.

2.9 - Pénalités

En cas de retard de paiement, le CLIENT se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, calculée sur le montant de la totalité des sommes dues, conformément aux dispositions du code de la consommation.

3 - DEVELOPPEMENT DE SITES WEB / MARKETING DIGITAL

3.1 - Objet

AZERTIX est une société ayant pour activité le conseil et la mise en œuvre de projets dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le présent document a pour objet de définir les droits et devoirs d'AZERTIX et du CLIENT dans la réalisation des services liés aux métiers d'AZERTIX : développement, conception et maintenance de sites internet et d'applications mobiles, référencement et publicité, marketing digital, emailing, community management, conseil...

3.2 - Cadre et limites des prestations

3.2.1 – Création, refonte ou modification d'un site Internet

La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un devis rédigé par AZERTIX.

Le délai de validité du devis est indiqué sur ce dernier. La commande devient effective dès lors qu'AZERTIX a reçu le devis daté, signé par le CLIENT ET accompagné du montant de l'acompte prévu.

Le devis et le cahier des charges qui peut lui être annexé sont des éléments contractuels indissociables des présentes conditions générales de vente. En cas de litige, le devis et l'éventuel cahier des charges lui étant annexé prévaudront sur les présentes conditions générales de vente.

AZERTIX se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un CLIENT avec lequel existerait un litige antérieur.

3.2.2 - Noms de domaine

AZERTIX offre de procéder à l'enregistrement de noms de domaine pour le compte du CLIENT.

Tout nom de domaine commandé par AZERTIX sera enregistré au nom du client, de façon à ce que le CLIENT puisse s'assurer de la propriété du nom de domaine commandé.

AZERTIX s'engage à tout mettre en œuvre auprès des organismes compétents pour procéder à l'enregistrement du nom de domaine choisi mais ne souscrit à ce titre à aucune obligation de résultat.

Le CLIENT est seul responsable du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement.

En aucun cas, AZERTIX ne saurait être tenu pour responsable, à quelque titre que ce soit, de recours amiables ou contentieux dont le CLIENT pourrait faire l'objet consécutivement à l'enregistrement d'un ou plusieurs nom(s) de domaine.

3.2.3 - Hébergement de sites web

Les prestations d'hébergement proposées au CLIENT sont systématiquement sous-traitées à un prestataire tiers partenaire.

En cas de défaillance de ce partenaire, AZERTIX s'engage à proposer au CLIENT toutes les solutions possibles pour y remédier, mais se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences de cette défaillance, dont les causes ne sauraient être directement imputables à AZERTIX.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, AZERTIX ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment :

- les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ;
- la contamination par virus des données ou logiciels du CLIENT, ou le détournement éventuel de mots de passe, de codes confidentiels ou d'informations à caractère sensible pour le CLIENT ;
- les intrusions malveillantes d'un tiers sur le site du CLIENT ou le piratage du site du CLIENT ;
- le mauvais fonctionnement des équipements qui hébergent le site du CLIENT ;
- les erreurs de manipulation du CLIENT ou le non savoir-faire du CLIENT ;
- les problèmes liés à la disponibilité et au fonctionnement du réseau téléphonique et/ou internet.

L'offre d'hébergement est liée à des prestations de services fournies par AZERTIX. Dans tous les cas, le CLIENT pourra prendre connaissance des informations administratives et techniques lui permettant de pouvoir accéder à son/ses espace(s) d'hébergement.

3.2.4 - Contrats de maintenance

Un contrat annuel de maintenance peut être souscrit par le CLIENT. Ce contrat est résiliable / renouvelable de plein droit à son échéance annuelle. Chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception 2 mois avant la date anniversaire du contrat, correspondant à la date d'échéance de celui-ci. Cette date est systématiquement indiquée sur la facture annuelle adressée au client.

AZERTIX se réserve la faculté de modifier ses tarifs à tout moment sous réserve d'un préavis de 2 mois. En cas de refus de cette modification, le CLIENT devra, par lettre recommandée avec avis de réception, solliciter la résiliation du contrat avant la fin du délai de 2 mois. A défaut, les nouveaux tarifs seront réputés acceptés de façon irrévocable et seront appliqués à la facturation qui suivra l'expiration du délai précité.

3.2.5 - Rédaction / production / diffusion de contenus pour le compte du CLIENT

Le CLIENT donnera à AZERTIX les moyens techniques (accès, identifiants, mots de passe, délégation de responsabilité...) lui permettant de pouvoir publier et diffuser de l'information en son nom sur les réseaux sociaux, les médias et les supports numériques de son choix.

Aussi, le CLIENT reste et restera seul responsable des contenus publiés par AZERTIX dans le cadre de la réalisation des prestations commandées. AZERTIX ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des conséquences liées à l'exploitation et à la diffusion de ces informations sur les réseaux sociaux, les médias et les supports numériques exploités pour le compte du CLIENT dans le cadre de la réalisation des prestations commandées.

3.3 - Protection des données et RGPD

AZERTIX n'est tenu qu'à une obligation de moyens pour assister son CLIENT dans la mise en conformité à la législation RGPD de son site internet et, plus globalement, de tous ses supports de communication. Le CLIENT est seul responsable de ses obligations liées au RGPD.

3.4 - Obligations d'AZERTIX

AZERTIX s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

AZERTIX s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour délivrer ses services au CLIENT dans des conditions optimales, dans le respect du devis et/ou du cahier des charges validé(s) en amont par le CLIENT. Toute demande sortant de ce cadre prédéfini fera l'objet d'un devis.

En aucun cas, AZERTIX ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait : d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le site web du CLIENT ; de produits défectueux que le CLIENT aurait vendu par l'intermédiaire de son site ; de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le site web du CLIENT ; de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non règlement des sommes dues pour le renouvellement d'un nom de domaine ou d'une prestation d'hébergement.

La responsabilité d'AZERTIX envers le CLIENT ne pourrait par ailleurs être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables. Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, AZERTIX ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

- le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce à quelque titre que ce soit ;
- les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non-respect total ou partiel d'une obligation du CLIENT, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes d'un hébergeur ou d'un fournisseur d'accès ;
- le non-acheminement de courriers électroniques ou de publications ;
- la contamination par virus des données et/ou logiciels du CLIENT, dont la protection incombe à ce dernier ;
- les intrusions malveillantes de tiers sur le site du CLIENT et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du CLIENT ;
- les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du CLIENT) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du CLIENT ;

- les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le CLIENT ;
- les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par AZERTIX, tels que : préjudice commercial, perte de commandes, erreur de paiement sur les sites marchands, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients.
- les résultats et performances en matière de référencement et de publicité, pour lesquels AZERTIX n'est tenu qu'à une obligation de moyens et non de résultats. AZERTIX ne saurait garantir la présence effective du site du CLIENT dans les moteurs de recherche et les annuaires. Note : AZERTIX peut avoir recours à des liens sponsorisés auprès de sociétés spécialisées afin d'optimiser le référencement pour son CLIENT.

AZERTIX se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité aux services pour des raisons de maintenance, sans droit à indemnités. Cependant, AZERTIX s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. AZERTIX est non responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

AZERTIX s'engage à tout mettre en œuvre pour sécuriser les données du CLIENT, mais ne pourra être tenu responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement qu'il met à disposition du CLIENT.

3.5 - Obligations du CLIENT

Dans le cas où le CLIENT fournit à AZERTIX les informations nécessaires à l'exécution de la commande, ces informations devront être transmises selon les spécifications d'AZERTIX. La réalisation du site web commandé (et/ou des prestations associées) ne pourra débuter qu'à compter du moment de la réception de toutes les informations nécessaires à cette réalisation.

Dans le cas où AZERTIX assure le contenu rédactionnel (textes, photos, images, illustrations, vidéos), l'ensemble de ces informations aura été, préalablement à leur diffusion, sélectionné et/ou validé par le CLIENT. AZERTIX déclinera donc toute responsabilité vis-à-vis de leur contenu. Lors de l'acceptation de la commande, AZERTIX présume que le CLIENT est en possession du droit d'auteur ou de reproduction, et que le CLIENT assume toute responsabilité pour les préjudices résultant d'une violation des droits d'auteur ou de reproduction appartenant à un tiers.

AZERTIX ne saurait être tenu pour responsable du non fonctionnement de tout ou partie du site Internet dans le cas d'un hébergement géré directement par le CLIENT.

Le CLIENT sait qu'AZERTIX reste seul propriétaire des droits de reproduction de ses créations internet, résultant notamment de la propriété littéraire et artistique. Toute représentation ou reproduction même partielle faite sans autorisation est illicite.

Le CLIENT est informé qu'il n'est en aucun cas autorisé à revendre, distribuer ou céder, sous aucune forme que ce soit, les fichiers ou le code source acquis auprès d'AZERTIX.

3.6 - Prix des services, facturation, règlement

Les prix des différentes prestations proposées sont ceux qui sont mentionnés sur les devis et/ou les factures ; ils s'entendent hors taxes (HT) et sont payables en euros selon les modalités précisées sur ces documents.

Si la SAS AZERTIX est assujettie à la TVA au moment de la facturation de la prestation commandée par le client, cette TVA viendra s'appliquer sur le montant total HT de la prestation.

La signature d'un devis par le CLIENT vaut reconnaissance du versement de l'acompte.

3.7 - Propriété

Conformément à la loi du 25 janvier 1985, le transfert de propriété des prestations faisant l'objet de la facturation ne sera effectif qu'au moment du paiement intégral du prix mentionné.

3.8 - Délais

Les délais de livraison indiqués ne sont valables que dans la limite des capacités techniques et humaines d'AZERTIX à répondre aux commandes. Le CLIENT ne peut exiger d'AZERTIX ni la livraison de la commande à la date prévue, ni indemnité de quelque nature que ce soit. Le CLIENT reste redevable de la somme prévue.

3.9 - Retard de paiement

En cas de retard de paiement, le CLIENT se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, calculée sur le montant de la totalité des sommes dues, conformément aux dispositions du code de la consommation.

3.10 - Obligation d'information

Le CLIENT s'engage à informer AZERTIX, par écrit, de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, etc.).

3.11 - Confidentialité

AZERTIX est tenu au respect de la confidentialité sur l'ensemble des opérations réalisées pour le compte du CLIENT. AZERTIX s'interdit tout usage personnel de données ou de fichiers sans l'autorisation expresse du CLIENT. D'une manière générale, les documents ou informations confiés par le CLIENT ainsi que les états et les documents provenant de leur traitement par AZERTIX sont traités sous la plus stricte confidentialité.